



Description des tâches du poste

Service régie – Concierge – Carrière E

Conciergerie :

- Surveillance et entretien général des sites et bâtiments communaux ;
- Gestion du matériel d'entretien (commande de produits, entretien des machines, ...) ;
- Exécution des travaux courants d'entretien et de réparation ;
- Gestion des corps de métier pour tout travail d'entretien/rénovation d'envergure plus importante ;
- Manutention et maintenance de toutes les installations techniques des bâtiments ;
- Veiller à la propreté des bâtiments et des alentours ;
- Assurer un support technique à l'occasion d'événements ;
- Préparation des locaux pour les activités courantes ;
- Exécution de tous les travaux imprévisibles à l'heure actuelle mais incombant normalement à un concierge.

Divers :

- Toute tâche ordonnée par le Collège des bourgmestre et échevins ou son délégué.

(liste non exhaustive)